

MASTER ARTS

Guide 2024-2025

Université de Lorraine – UFR Arts, Lettres et Langues– Département Arts (METZ)

SOMMAIRE

[Qu'est-ce que le master arts ?](#)

[Qui contacter ?](#)

[Liste des enseignant·es](#)

[Calendrier des mémoires](#)

[Consignes pour la rédaction des mémoires](#)

[Évaluation et soutenance du mémoire](#)

Annexes

[Calendrier pédagogique universitaire](#)

[Maquette M1 Arts](#)

[Maquette M2 Arts de l'exposition et scénographies](#)

[Maquette M2 Expertise et médiation culturelle](#)

[Maquette M2 Mise en scène et dramaturgie en Europe](#)

[Maquette M2 Édition musicale et musicologie](#)

[Maquette M2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel](#)

[Maquette M2 Arts plastiques et théories critiques](#)

[MCC](#)

[Questions relatives aux stages](#)

[Accès au campus, UFR ALL, département Arts et galerie](#)

[Emprunt de matériel audiovisuel](#)

[Brochure de présentation du M1 Arts \(détail et contenus des enseignements\)](#)

QU'EST-CE QUE LE MASTER MENTION ARTS ?

Le **MASTER MENTION ARTS** est composé d'une **première année d'étude (M1)** en forme de tronc commun invitant les étudiant·es à choisir différents cours en fonction de leur spécialisation (Arts plastiques, projets culturels, cinéma, arts de la scène, musicologie) et **d'une seconde année de Master organisée en parcours-types (PT)** :

- M2 **Arts de l'exposition et scénographies (PT1)**
- M2 **Expertise et médiation culturelle (PT2)**
- M2 **Mise en scène et dramaturgie en Europe (PT3)**
- M2 **Édition musicale et musicologie (PT4)**
- M2 **Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel (PT5)**
- M2 **Arts plastiques et théories critiques (PT6)**

Ces parcours-types possèdent tous une orientation professionnelle et visent les métiers de l'exposition et scénographies (PT1), de la médiation culturelle (PT2), de la mise en scène et de la dramaturgie (PT3), de l'édition musicale (PT4), de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel (PT5), de la recherche et création en arts plastiques (PT6). Les PT5 et PT6 ouvrent à la recherche en arts et à la poursuite des études en doctorat afin de se former aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

Ces PT comportent un stage long obligatoire (de 1 à 5 mois selon les parcours-types).
En M2 EMC (PT2) et M2 AES (PT1), stage long obligatoire de 3 à 6 mois »

Les étudiant.es de M2 peuvent participer à un concours leur permettant d'obtenir une allocation de recherche pour l'inscription en thèse de doctorat appelée « contrat doctoral » (voir plus loin).

Le passage du M1 au M2 n'est pas automatique.

Les étudiant.es de M1 déposent un dossier de candidature à partir du 15 mars en précisant le parcours-type de leur choix (un dossier par parcours-type de M2). Une première orientation est effectuée à l'écrit, puis à l'oral.

Le **M2 Édition musicale et musicologie** et le **M2 Arts plastiques et théories critiques** ne comportent qu'une sélection à l'écrit.

Le **M2 Expertise et médiation culturelle** propose une sélection sur dossier et sur entretien devant un jury composé de deux membres de l'équipe pédagogique. Les étudiant·es inscrits dans le M1 Arts sont automatiquement auditionné·es contrairement aux candidatures extérieures. Les lui-auditions ont lieu à la fin du mois de juin.

Le **M2 Arts de l'exposition et scénographies** effectue également une sélection sur dossier (déposés sur e-candidat avec la présence d'un portfolio de travaux), puis par un entretien auprès de deux membres de l'équipe pédagogique (il peut se faire en présentiel ou en visio) et a lieu fin juin, début juillet.

Le **M2 Mise en scène et dramaturgie** et le **M2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel** effectuent une sélection uniquement sur dossier.

Le master MEEF relevant de l'INSPÉ de Lorraine, vous trouverez la présentation de celui-ci ici : https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/2425_MEEF_guide_1d-2d-cpe_INSP%C3%89-de-Lorraine_1607_web.pdf

QUI CONTACTER ?

Directeur·trice Master mention Arts : Ophélie Naessens et Dimitri Vezyroglou
ophelie.naessene@univ-lorraine.fr / dimitri.vezyroglou@univ-lorraine.fr

Directeur·trice Master 1 Arts : Fabrice Montebello et Anne-Laure Vernet
fabrice.montebello@univ-lorraine.fr / anne-laure.vernet@univ-lorraine.fr

Directrices Master 2 Arts de l'exposition et scénographies : Claire Lahuerta et Aurélie Michel
claire.lahuerta@univ-lorraine.fr / aurelie.michel@univ-lorraine.fr

Directeur Master 2 Expertise et médiation culturelle : Léo Souilles-Debats
leo.souilles@univ-lorraine.fr

Directrice Master 2 Mise en scène et dramaturgie en Europe : Marie Urban
marie.urban@univ-lorraine.fr

Directrice Master 2 Édition musicale et musicologie : Pierre Pascal
pierre.pascal@univ-lorraine.fr

Directrices Master 2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel : Caroline Renouard
et Fanny Beuré
caroline.renouard@univ-lorraine.fr / fanny.beure@univ-lorraine.fr

Directeur·trice Master 2 Arts plastiques et théories critiques : Claire Lahuerta et Bruno Trentini
bruno.trentini@univ-lorraine.fr / claire.lahuerta@univ-lorraine.fr

Secrétariat(s)

Pour toutes les questions administratives (inscriptions, transfert de dossiers, dépôts de dossiers de candidatures, délais, etc...) Voir Mme Maryse Plyer : maryse.plyer@univ-lorraine.fr tél : +33 3 72 74 76 42

Pour toutes les questions d'organisation pédagogique (emploi du temps, salles, notes, copies, etc.) voir Mme Marie Cailotto : marie.cailotto@univ-lorraine.fr tél : 03 72 74 76 90

Et Mme France Woirhaye pour le M2 Arts plastiques et théories critiques :
france.woirhaye@univ-lorraine.fr tél : 03 72 74 77 08

La majorité des étudiants sont inscrits en formation initiale, pour les étudiants qui relèvent de la formation continue voir : M. Christophe Carme, gestionnaire des Formations qualifiantes, christophe.carme@univ-lorraine.fr Tél : 03 72 74 76 18

M. Cyril Leblanc, gestionnaire formations diplômantes, cyril.leblanc@univ-lorraine.fr, Tél : 03 87 31 76 97

L'inscription en thèse de doctorat en Arts [18^e section : Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques (art contemporain, histoire de l'art, photographie), arts du spectacle (cinéma, théâtre, danse, culture), épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art] relève de l'école doctorale Fernand Braudel (U. de Lorraine – Metz) : <http://ed-fernandbraudel.univ-lorraine.fr/> voir Mme Aude Meziani : aude.meziani@univ-lorraine.fr Tél : 03 72 74 04 76

LISTE DES ENSEIGNANT·ES

ATTENTION !

Les étudiant·es du Master 1 Arts doivent élaborer le plus rapidement possible un sujet de mémoire et solliciter un·e enseignant·e pour les diriger. Peuvent diriger un mémoire de M1, l'ensemble des enseignant·es-chercheur·es titulaires [Professeur·es (PR), Maître·sses de Conférences (MCF)]

Enseignant·es-chercheur·es titulaires : Professeur·es (PR) et Maître·sses de Conférence (MCF)

Fanny BEURÉ, MCF en études cinématographiques, cinéma hollywoodien classique (stars, genres, idéologie), relations entre danse/musique et cinéma, études de genre et études culturelles, économie du cinéma et de l'audiovisuel; sociologie du cinéma et des publics fanny.beure@univ-lorraine.fr

Catherine BOURDIEU, MCF Histoire de l'art, analyse et conception de projet culturel, patrimoine, catherine.bourdieu@univ-lorraine.fr

Deborah BUCCHI, MCF Etudes théâtrales. Histoire et esthétique du théâtre. Théâtre et expérience de l'invisible, analyse esthétique et anthropologique : comparaison des modes d'apparition d'entités suprahumaines dans des performances issues de sociétés différentes, tragédie grecque (pratique polythéiste ancienne devenue objet culturel moderne), formes scéniques contemporaines européennes et extraeuropéennes (danse, théâtre, opéra), réflexion épistémologique sur les outils d'interprétation des œuvres théâtrales à l'aune de la mutation climatique. deborah.bucchi@univ-lorraine.fr

Antoni COLLOT, MCF Arts plastiques, Liens entre art contemporain et cinéma, Liens entre théories esthétiques contemporaines américaines et continentales, Liens entre études de genre, éthique minimale et création de 1950 à nos jours, Pratiques et théories de la négation (apophatisme dans les arts et la philosophie). antoni.collot@univ-lorraine.fr

Catherine DEUTSCH, PR musicologie, musique italienne XVIe-XVIIe s., histoire des musiciennes, histoire du genre, théories féministes, historiographie musicale, catherine.deutsch@univ-lorraine.fr

Olivier GOETZ, PR Arts du spectacle théâtre, esthétique du théâtre, spectacle de la Belle Époque, arts plastiques contemporains, genre dans le monde artistique, olivier.goetz@univ-lorraine.fr

Chantal GUINEBAULT, MCF, Arts du spectacle, scénologie, scénographie, dispositif : espace, image, réception (rapport salle/scène, public/représentation), techniques de la scène (lumière, son, images projetées, décors peints et machinerie). Transferts de modèles (théâtralité et cinématographie). Analyse des processus de création, dramaturgies non-textuelles (théâtres d'images, d'objets, de figures...) chantal.guinebault@univ-lorraine.fr

Claire LAHUERTA, PR Arts plastiques, Étude critique du corps dans les pratiques actuelles (radicalité artistique, activisme, queer, empowerment/identité) et les processus créateurs ; approches muséales politisées claire.lahuerta@univ-lorraine.fr

Olivier LUSSAC, PR Arts plastiques, Esthétique et histoire des arts contemporains, esthétique et nouveaux médias, histoire et esthétique de la performance (happening et fluxus, art sonore et visuel, théories de la performance) olivier.lussac@univ-lorraine.fr

Martine MALEVAL, MCF esthétique, Problématiques esthétiques contemporaines, Esthétique et politique, Croisement arts plastiques/arts de la scène, Arts du spectacle (cirque, danse, théâtre gestuel), Arts du cirque et Arts de la rue martine.maleval@univ-lorraine.fr

Roxane MARTIN, PR Histoire et Esthétique du théâtre, Le théâtre français du XIX^e siècle, esthétiques et théories dramatiques (XIX^e-XXI^e siècles), la notion de « mise en scène » dans le champ théâtral français : enjeux esthétiques, politiques et juridiques, pratiques scéniques à l'époque romantique, méthodes de

l'analyse dramaturgique, édition critique des textes de théâtre, manuscrits du théâtre et génétique théâtrale, mélodrame et musique de scène, théâtres et politiques culturelles en France (XIX^e-XX^e siècles), histoire des femmes : roxane.martin@univ-lorraine.fr

Aurélie MICHEL, MCF Arts Plastiques, croisements entre arts plastiques et science, liens entre arts plastiques et design, rapports entre art contemporain et artisanat, étude des protocoles de création issus de la transposition des mécanismes naturels (botanique, zoologie) au sein des pratiques artistiques, formes contemporaines des cabinets de curiosités, façon(s) d'aborder le paysage et les traces qui constituent sa mémoire, son ADN, notamment les paysages marqués par les guerres. aurelie.michel@univ-lorraine.fr

Fabrice MONTEBELLO, PR Histoire et esthétique du cinéma, cinéma et publics ouvriers, cinéma et immigration, consommation cinématographique, cultures ouvrières et culture de masse, *cinéma populaire* et *cinéma de genre* fabrice.montebello@univ-lorraine.fr

Ophélie NAESSENS, MCF HDR Arts plastiques : art politique, pratiques participatives et collaboratives, pratiques documentaires, art dialogique, Pratiques Artistiques Socialement Engagées. ophelie.naessene@univ-lorraine.fr

Pierre PASCAL, MCF Musicologie : Musique des 17^e et 18^e s. Musique instrumentale à l'époque baroque : enjeux esthétiques, théoriques et formels de l'évolution de ce répertoire ; éloquence et rhétorique musicale ; musique de film pierre.pascal@univ-lorraine.fr

Cécile QUESNEY, MCF musicologie : Histoire et analyse des musiques des XIX^e et XX^e siècles, musique française et européenne, musique et politique, écrits de compositeurs et compositrices, cecilequesney@univ-lorraine.fr

Caroline RENOUARD, MCF Arts du spectacle cinéma, esthétique du cinéma, effets spéciaux, intermédialité, évolutions technologiques du cinéma premier au cinéma numérique, création collective au cinéma, équipe de film, métiers et techniques cinématographiques caroline.renouard@univ-lorraine.fr

Kevin ROGER, MCF musicologie, musique du Moyen Âge, polyphonies médiévales, motet, paléographie, humanités numériques, encodage musical, kevin.roger@univ-lorraine.fr

Léo SOUILLES-DEBATS, MCF Arts du spectacle cinéma, histoire, sociologie et économie du cinéma, ciné-clubs, publics, programmation et exploitation, revues, éducation populaire, éducation à l'image, cinéma et jeux vidéo, leo.souilles@univ-lorraine.fr

Bruno TRENTINI, MCF HDR esthétique, philosophie de l'art, expérience esthétique (émotion, empathie et sublime), art et sciences (immersion, interaction, collaboration), théories critiques (art extra occidental, art et divertissement, art et industries culturelles) bruno.trentini@univ-lorraine.fr

Marie URBAN, MCF en spectacle vivant contemporain, études des processus de création aujourd'hui dans les arts de la scène, liens entre théâtre et performance, pratiques documentaires, théâtre contemporain, théâtre allemand, théâtre et politique, marie.urban@univ-lorraine.fr

Anne-Laure VERNET, MCF Arts Plastiques, Questionnement des arts selon les axes croisés des women studies, gender studies, queer theories et du féminisme matérialiste ; Théories de la réception des œuvres d'art et des processus créateurs ; Méthodologie de la Recherche-crédation, anne-laure.vernet@univ-lorraine.fr

Dimitri VEZYROGLOU, PR Histoire du cinéma : histoire culturelle, sociale et politique du cinéma ; histoire de la notion d'auteur ; historiographie du cinéma ; intermédialité (cinéma et arts de la scène) ; archives, patrimoine et transmission du cinéma, dimitri.vezyroglou@univ-lorraine.fr

Pour les étudiant·es de M1 investi·es sur une orientation « projets culturels », vous pouvez solliciter Oranie Abbes pour une direction de mémoire : oranie.abbes@univ-lorraine.fr

Vous pouvez obtenir des détails plus précis sur le travail et le parcours de ces chercheur·es en consultant leur fiche sur le site internet de leur laboratoire d'appartenance soit :

CREAT : Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions (Roxane Martin, Fabrice

Montebello, Olivier Goetz, Léo Souillés-Debats, Caroline Renouard, Fanny Beuré, Dimitri Vezyroglou, Déborah Bucchi) : <https://creat.univ-lorraine.fr/>

CREM : Centre de Recherche et d'Études sur les Médiations (Claire Lahuerta, Antoni Collot, Chantal Guinebault, Mélodie Marull, Aurélie Michel, Susanne Muller, Ophélie Naessens, Anne-Laure Vernet) <https://crem.univ-lorraine.fr/>

CRULH : Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (Pierre Pascal, Catherine Bourdieu, Catherine Deutsch, Cécile Quesney) <http://crulh.univ-lorraine.fr/>

ÉCRITURES : (Olivier Lussac, Bruno Trentini, Marie Urban, Martine Maléval) <https://ecritures.univ-lorraine.fr/>

Il est toujours possible de s'adresser à d'autres collègues extérieur·es au département arts ou à l'UFR Arts Lettres et Langues (ALL) voire à des collègues enseignant les matières artistiques dans d'autres composantes d'autres sites géographiques (notamment Nancy) de l'Université de Lorraine. Il vous faut simplement obtenir l'accord d'un·e des enseignant·es du département dans lequel vous réalisez votre formation.

CALENDRIER DES MÉMOIRES

15 novembre : date butoir pour la remise d'un sujet de recherche et d'une direction.

Le document remis comprend :

- deux noms de directeur·trice de mémoire possibles (choix 1 – choix 2) parmi les enseignant·es chercheur·es de votre discipline. Les co-directions sont possibles, avec accord des concerné·es
- sujet de mémoire envisagé
- quelques lignes descriptives du projet de recherche
- les documents sont à envoyer aux responsables de votre mention de master

Dates limites de **dépôts des mémoires de M1** :

- 1^{re} session : 15 mai 2025
- 2^e session : 15 juin 2025

Les dates limites de **dépôts des mémoires de M2 (tous parcours)** :

- 1^{re} session : 15 mai 2025 (session obligatoire pour les étudiant·es de M2 souhaitant candidater au Contrat doctoral)
- 2^e session : 1er septembre 2025

Est-il possible de redoubler son année ?

Le redoublement est possible en M1, il n'est pas autorisé en M2, sauf dans certains cas très spécifiques. La demande de redoublement en M2 doit être motivée et soumise à l'accord du directeur ou de la directrice de mémoire et à celui de la commission pédagogique du Master. Toute demande de redoublement émise après le 1^{er} août ne pourra être reçue par la commission. Si le redoublement est autorisé, l'étudiant·e doit impérativement soutenir au plus tard au début du mois de juin de l'année suivante. Aucune convention de stage ne sera octroyée lors de cette deuxième année d'inscription. Il n'est pas non plus possible de redoubler si vous avez validé vos UE et si vous avez soutenu votre mémoire. En somme, il n'est pas possible de se réinscrire pour obtenir des conventions de stages.

CONSIGNES POUR LA RÉDACTION DES MÉMOIRES

Consignes générales

Le mémoire d'études et de recherche doit être un travail original et inédit. Le plagiat est interdit et sévèrement puni par la loi. L'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle type Chat-GPT doit systématiquement être indiquée. Si elle n'est pas mentionnée, des sanctions seront prises et le mémoire ne sera pas recevable. Évitez les sujets panoramiques ou trop généraux. Il n'y a que deux manières d'innover dans le domaine scientifique : apporter des informations nouvelles à partir d'un sujet jamais traité, traiter de façon nouvelle un sujet déjà étudié.

En M1 : Il y a deux manières de considérer le mémoire de recherche, soit comme une étude en elle-même, soit comme un travail préparatoire au mémoire de recherche de M2. Dans le premier cas, on insistera sur le développement et l'analyse de la matière documentaire rassemblée, dans le second, on sera plus attentif aux questions de méthode, à l'identification des sources, à la bibliographie. Un mémoire de recherche conçu sur deux années présuppose un sujet de recherche identique en M1 et M2.

Le sujet choisi doit répondre à vos intérêts (théoriques, artistiques, professionnels).

Le travail du mémoire doit être fondé sur des lectures, des recherches approfondies sur le sujet choisi et leur analyse.

La méthodologie de recherche adoptée doit être clairement identifiable.

Le nombre de pages minimum du mémoire de M1 (hors annexes) est de 60 pages.

Le nombre de pages minimum du mémoire de M2 (hors annexes) est fixé par les responsables de parcours.

Le nombre de pages minimum des rapports de stages (hors annexes) est fixé par les responsables de parcours.

Consignes typographiques générales

Couverture : En haut à gauche :

UNIVERSITÉ DE LORRAINE – UFR Arts, Lettres et Langues (Metz) – Département Arts – 2024-2025.

En haut à droite : Prénom NOM

Au milieu : TITRE

En bas à gauche : M1 : Mémoire de recherche et/ou rapport de stage **Master 1 mention Arts**

M2 : Mémoire de recherche et/ou rapport de stage Master mention Arts, Parcours-type **Master 2 + Intitulé du parcours**

Le document doit comprendre : table des matières, corps du texte, notes de bas de page, bibliographie (si possible au sens large soit : sources manuscrites, sources imprimées, enquêtes orales, sites internet, filmographie, bibliographie proprement dite), index (si possible), éventuellement table des illustrations.

Caractères d'imprimerie (ex.) : Corps du texte : Times New Roman, 12, interligne 1,5. Notes de bas de pages : 10, interligne continue.

Deux niveaux de subdivision : Chapitre, sous-chapitre

Rédaction

Choisir un modèle de normes typographiques et bibliographiques, et s'y tenir tout au long du texte (parmi les modèles fournis par les enseignant·es, par des Presses Universitaires, ou des revues scientifiques reconnues dans votre champ disciplinaire).

Consignes spécifiques propres aux différentes disciplines pour le M1

Consignes Arts plastiques

Le mémoire de recherche est un manuscrit d'environ soixante pages. Il comprend : un titre problématisé, une problématique claire, un plan détaillé et argumenté, sources et corpus (théorique et artistique), une bibliographie raisonnée, une introduction, le corps du texte rédigé, une conclusion, une bibliographie. L'étudiant·e peut envisager un mémoire mixte – recherche et création – c'est-à-dire intégrant sa pratique artistique personnelle, en étroite relation avec le sujet de recherche choisi. Dans ce cas, une soutenance-exposition peut être proposée.

Consignes Arts du spectacle (cinéma, théâtre, danse) :

Le mémoire de recherche est un manuscrit d'une soixantaine de pages minimum, bibliographie comprise. Il comporte une introduction (de 2 à 10 pages), un développement (d'une cinquantaine de pages), une conclusion (de 1 à 2 pages), une bibliographie au sens large, un index (si possible). Dans l'introduction, on présente la problématique, les travaux déjà connus dans le domaine (l'état des lieux de la recherche), la manière dont elle sera étudiée, les sources ou les objets à partir desquels elle sera appréhendée (le corpus qu'il faut définir dans le temps et dans l'espace) la manière dont sera présentée l'étude (l'annonce du plan). L'introduction représente « les cuisines de la science » (Bourdieu), les ingrédients et la recette de votre étude. On ne trouve donc pas de « rappels historiques » dans une introduction. L'introduction est suivie d'un développement, généralement construit en 2 ou 3 parties correspondant aux thèmes ou idées dégagées à partir de l'analyse de votre corpus. Quels que soient les objets qui caractérisent votre corpus (œuvres d'art, ouvrages imprimés, articles de presse, correspondances, statistiques, pièces d'archive, documents sonores, photographiques ou audiovisuels, sondages, entretiens oraux retranscrits, etc..) ces derniers doivent être longuement analysés, interprétés, cités, commentés. Enfin la conclusion est plus une ouverture vers une autre recherche à faire qu'un rappel de ce qui a déjà été dit. On privilégiera une bibliographie au sens large (sources manuscrites, sources imprimées, filmographie, bibliographie proprement dite... etc) et on classera les ouvrages par thèmes puis par ordre alphabétique d'auteurs (on évitera le classement par type de documents : « livres », « articles », « dictionnaires »).

Consignes Conception et Mise en Œuvre de Projets Culturels

Tous les domaines de l'art et de la culture sont concernés : les arts plastiques, les arts du spectacle, le patrimoine.

Trois formes de mémoire sont possibles :

- 1 - L'analyse d'un projet culturel existant ;
- 2 - La conception d'un projet culturel ;
- 3 - La conception et la réalisation d'un projet culturel.

Quelle que soit la forme choisie, il est indispensable de :

1. Connaître et utiliser la littérature (de toutes natures) existant sur le sujet ;
2. Identifier et exploiter les archives liées au sujet ;
3. Apprendre à maîtriser la préparation et la tenue d'entretiens avec un acteur du monde culturel ;
4. Être capable de mener une analyse (état de la question, bilan, étude, expertise, diagnostic).

Le mémoire ne doit pas être uniquement descriptif mais doit montrer, dans le respect des normes académiques (utilisation de concepts, appareil critique, rédaction correcte et organisée), la maîtrise

relative de ces quatre points. Le texte doit comporter environ 60 pages (introduction + développement + conclusion + bibliographie).

Place du stage : obligatoire pour une durée d'au moins 4 semaines ; de préférence, lié au domaine de recherche du mémoire ; donne lieu à la rédaction d'un rapport analytique dont les consignes de rédaction sont transmises dans le TD de spécialisation.

Consignes spécifiques pour les différents parcours de M2

Master 2 Arts de l'exposition et scénographies :

Le mémoire doit être composé de 80 pages environ. La méthode employée peut comporter des études de terrain et le sujet doit être forcément en lien avec la scénographie d'exposition ou de plateau. Le rapport de stage comprend une trentaine de pages. Les deux écrits sont soutenus en même temps entre le 1^{er} et le 30 septembre. Le rendu des mémoires et rapport de stage est fixé au 1^{er} septembre.

Master 2 Expertise et médiation culturelle : les consignes spécifiques seront données par le responsable du parcours à l'occasion de la réunion de pré-rentree.

Master 2 Mise en scène et dramaturgie en Europe :

Le mémoire doit être composé de 80 pages environ. Les problématiques devront s'inscrire dans les champs suivants : la mise en scène, la dramaturgie, ou la pédagogie théâtrale. Il est possible de réaliser au sein de ce master un mémoire de type recherche-crédation.

Master 2 Édition musicale et musicologie :

Les consignes spécifiques seront données par les responsables du parcours

Master 2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel :

Un mémoire d'un minimum de 80 pages est requis. Le sujet doit porter sur les enjeux spécifiques de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel. La progression sera suivie et validée étape par étape par un·e enseignant·e encadrant·e tout au long de l'année. Le mémoire pourra intégrer des aspects liés au projet professionnel, au stage, ou préparer une recherche doctorale, et il sera soutenu oralement en même temps que la présentation du rapport de stage.

Master 2 Arts plastiques et théories critiques :

Un mémoire de 80 pages environ est attendu, éventuellement accompagné d'une présentation de travaux et d'analyse de la pratique personnelle dans le cas d'un mémoire de recherche-crédation. Il devra répondre aux exigences académiques de manière stricte, et être solidement étayé sur un plan théorique et conceptuel. Le sujet sera nécessairement en lien avec les problématiques liées à la discipline, et devra apporter un éclairage innovant sur une question choisie. La progression devra être régulière sur l'ensemble de l'année universitaire, et validée étape par étape par l'enseignant·e encadrant·e.

Contrat doctoral

Les étudiant·es des 6 parcours de M2 peuvent participer au concours leur permettant d'obtenir un contrat doctoral pour la réalisation d'une thèse de doctorat.

Le contrat doctoral est mis en place depuis la rentrée 2009. Il est régi par le décret [2009-464 du 23 avril 2009](#) et complété par [l'Arrêté du 29 août 2016](#) fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel. Il est proposé aux doctorants, qu'ils soient recrutés par les établissements publics d'enseignement supérieur ou les organismes de recherche dès la première année de thèse. D'une durée de trois ans, il apporte toutes les garanties sociales d'un vrai contrat de travail conforme au droit public et fixe une rémunération minimale indexée sur l'évolution des rémunérations de la fonction publique. Depuis le 29 août 2016, « La rémunération mensuelle minimale des doctorants contractuels est fixée à 1 758 euros brut, sous réserve des dispositions prévues à l'article 2 du présent arrêté ». Le service peut intégrer des « activités complémentaires aux activités de recherche » comme des charges d'enseignement rémunérées « au minimum au taux fixé pour les travaux dirigés par l'arrêté du 6 novembre 1989 ».

Les étudiant·es de M2 intéressé·es par la procédure doivent déposer un projet de recherche auprès de l'école doctorale aux alentours du mois de janvier. Leur participation à l'oral du concours est conditionnée à l'acceptabilité de leur dossier et à la soutenance du mémoire de M2 (mention TB obligatoire soit 16 sur 20) vers la mi-juin. Pour toutes informations supplémentaires s'adresser à Aude Meziani : aude.meziani@univ-lorraine.fr

Il existe d'autres modes de financement d'une thèse de doctorat. Ils sont nombreux bien que plus aléatoires que le Contrat doctoral, comme la thèse CIFRE ou les autres sources. Pour l'ensemble de ces financements voir le site de l'École Doctorale (menu Doctorat – préparation d'une thèse – Trouver un financement : <http://ed-fernandbraudel.univ-lorraine.fr>)

Comment on fait un mémoire de recherche en M1 et en M2

Les 4 règles évidentes du choix de l'objet d'étude selon Umberto ECO

(Umberto Eco, *Come si fa una tesi di laurea*, Bompiani, Milano 1977/2013, p. 21-22) :

1. L'objet d'étude doit répondre aux intérêts du candidat (il doit être relié à ses lectures, à son monde politique, culturel ou religieux)
2. Les sources sur lesquelles repose l'étude doivent être identifiables, c'est-à-dire à la portée matérielle du candidat
3. Les sources sur lesquelles repose l'objet d'étude doivent être analysables, c'est-à-dire à la portée culturelle du candidat
4. Le cadre méthodologique de la recherche doit être à la portée de l'expérience du candidat

ÉVALUATION ET SOUTENANCE DU MÉMOIRE

ÉVALUATION du MÉMOIRE ou du MÉMOIRE/rapport de stage de M1

L'étudiant·e s'assure de la bonne avancée de son travail par des contacts réguliers avec son·a directeur·trice de mémoire. La progression devra être régulière sur l'ensemble de l'année universitaire, et validée étape par étape par l'enseignant·e encadrant·e. Un manquement à ce suivi pourra conduire à un refus de soutenance.

Au moment de sa rédaction, ellui soumet des extraits à lecture et à évaluation (pas moins d'un tiers du manuscrit final).

L'étudiant imprime le mémoire **APRÈS** sa relecture finale par le directeur de mémoire et suite à son **AUTORISATION**. Après une dernière évaluation, une note est attribuée par le·la directeur·trice de mémoire et un·e 2^e lecteur·trice (MCF ou PR).

Les mémoires de M1 ne font pas l'objet d'une évaluation par un jury de soutenance. Néanmoins, une soutenance peut être proposée par la direction de mémoire, par exemple lorsque le travail de recherche s'accompagne d'un travail de création conséquent (soutenance-exposition).

ÉVALUATION ET SOUTENANCE DES MÉMOIRES (recherche et stage) de M2

Chaque PT de Master (M2) organise collectivement ou individuellement l'ensemble des soutenances. Elles constituent les jurys en fonction des domaines de spécialisation des enseignant·es. Deux enseignant·es minimum sont requis par jury et par étudiant·e, soit le·la directeur·trice du mémoire et un·e second·e enseignant·e.

Lors de la soutenance, le·la candidat·e présente en une dizaine de minutes son travail, en rappelant son sujet d'étude, le choix de ce sujet et ce qui a motivé ce choix. Iel rappelle la manière dont iel a procédé dans son travail d'observation et de recherche. Iel résume très brièvement la thèse développée, ce qu'iel a tenté de démontrer, les aspects positifs ou innovants, voire les limites de son travail. Iel énonce en quelques mots ce qu'il a retenu de cette expérience de recherche, et ces éventuelles poursuites.

Le·la candidat·e écoute les évaluations des membres du jury avant de répondre à leurs questions et d'initier un échange.

Une note finale est attribuée au mémoire après délibérations des membres du jury selon les critères suivants : 10-11 passable, 12-13 A Bien, 14-15 Bien, 16 et au-delà mention Très Bien.

ANNEXES

CALENDRIER PEDAGOGIQUE ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

MAQUETTES : INTITULES DES COURS, NOMBRES D'HEURES ET CREDITS ECTS

Master 1 Arts

Responsables pédagogiques : Fabrice Montebello et Anne-Laure Vernet

Intitulés UE	Intitulés EC	EC TS	Heures
UE701 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM
UE702 : Méthodologies (tronc commun)	EC 702-EC1 : Méthodes et concepts : écriture du mémoire	9	12CM
	EC 702-EC2 : Outils de spécialisation (1 au choix) - MATI arts plastiques - MATI projets culturels - MATI Cinéma - MATI Arts de la scène - MATI Musicologie		18TD
UE703 : Approche épistémologique (2 EC au choix)	EC 703-EC1 : Anthropologie du spectacle ; arts, cinéma, théâtre	6	24CM
	EC 703-EC2 : Arts plastiques et poétique		24CM
	EC 703-EC3 : Littérature artistique		24CM
	EC 703-EC4 : Epistémologie et histoire de la musicologie		24CM
	EC 703-EC5 : Espaces de l'art		24CM
	EC 703-EC6 : Théorie du cinéma		24CM
UE704 : Qualité & Innovations artistiques (2 EC au choix)	EC 704-EC1 : Approche contemporaine de la scénographie	6	24CM
	EC 704-EC2 : Histoire et esthétique du cinéma		24CM
	EC 704-EC3 : Corps, espace, image dans le spectacle vivant		24CM
	EC 704-EC4 : Projets culturels, la question du patrimoine		24CM
	EC 704-EC5 : Histoire et enjeux de l'édition musicale		24CM
	EC 704-EC6 : Le corps spectatorial en arts plastiques		24CM
UE705 : Langue et internationalisation de la formation (tronc commun)	EC 705-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	24TD

S8	UE801 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 801-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM
		EC 801-EC2 : Accompagnement du projet personnel (1 EC au choix) - MATI arts plastiques - MATI projets culturels - MATI Cinéma - MATI Arts de la scène - MATI Musicologie		18TD
	UE802 : Développement culturel local (2 EC au choix)	EC 802-EC1 : Cinéma italien (1964-1984) et Festival de Villersrupt	6	24CM
		EC 802-EC2 : Théâtre et écriture		24CM
		EC 802-EC3 : Penser l'espace de création		24CM
		EC 802-EC4 : Tourisme culturel & valorisation du patrimoine		24CM
		EC 802-EC5 : Institutions musicales et patrimoine		24CM
		EC 802-EC6 : Workshop en arts plastiques		24CM
	UE803 : Arts, textes & Société (2 EC au choix)	EC 803-EC1 : Histoire de l'éducation à l'image	6	24CM
		EC 803-EC2 : Théâtre et mise en scène		24CM
		EC 803-EC3 : Enjeux du corps dans les arts plastiques		24CM
		EC 803-EC4 : Projets culturels : de la conception à la réalisation		24CM
		EC 803-EC5 : Édition et gravure musicale		24CM
		EC 803-EC6 : Intermédialités, théâtralité et réception		24CM
	UE804 : Mémoire (1 EC au choix)	PRJ 801-EC1 : Mémoire	9	
STG 801-EC2 Mémoire professionnel et stage (3 semaines)				
UE805 : Langue et internationalisation de la formation (tronc commun)	EC 805-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	24TD	

M2 Arts de l'exposition et scénographies

Responsables pédagogiques : Claire Lahuerta et Aurélie Michel

	Intitulés UE	Intitulés EC	ECTS	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	24TD
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Techniques scénographiques et de spatialisation	EC 903-EC1 : Plans, ergonomie, maquettes	6	12TD
		EC 903-EC2 : architecture		20CM
		EC 903-EC3 : Ateliers de scénographie et régie		18TD
		EC 903-EC4 : Modélisation 3D		18TD
		EC 903-EC5 : Techniques scéniques : son, lumière		12TD
	UE904 : Problématiques scéniques et d'exposition	EC 904-EC1 : Actualités de la scénographie	6	20CM
		EC 904-EC2 : Droit de la culture et de la propriété intellectuelle		12CM
		EC 904-EC3 : Dispositifs d'exposition		20TD
		EC 904-EC4 : Muséographie et conservation		20CM
		EC 904-EC5 : Scénographie théâtrale		20CM
	UE905 : Workshops théoriques et professionnels	EC 905-EC1 : Ateliers « métiers de la scénogr. et de l'exposition »	9	20CM+60TD
		EC 905-EC2 : Pratique curatoriale		12TD
EC 905-EC3 : Penser la scénographie		20CM		
EC 905-EC4 : Approche critique de l'exposition		20CM		
S10	UE1001 Mémoire	PRJ 1001-EC1 Mémoire	15	
	UE1002 Stage	STG 1002-EC1 Stage (20 semaines)	15	

M2 Expertise et médiation culturelle

responsable pédagogique : Léo Souillés-Debats

	Intitulés UE	Intitulés EC	EC TS	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	20TD
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Économie, droit, gestion et politiques culturelles	EC 903-EC1 : Sociologie des arts et de la culture	9	12CM+6TD
		EC 903-EC2 : Économie des arts et de la culture		12CM+6TD
		EC 903-EC3 : Droit de la propriété intellectuelle		12CM
		EC 903-EC4 : Gestion et management des productions artistiques		12CM+6TD
		EC 903-EC5 : Politiques culturelles comparées en Europe		12CM
		EC 903-EC6 : Administration des institutions culturelles		6CM+12TD
	UE904 : Expertise culturelle et évaluation de projets	EC 904-EC1 : Méthodes de l'histoire de l'art	6	10CM
		EC 904-EC2 : Stratégies patrimoniales et développement de territoires		12CM+12TD
		EC 904-EC3 : Expertise des musiques actuelles		10CM + 10TD
		EC 904-EC4 : Expertise du spectacle vivant		12CM
		EC 904-EC5 : Muséologie et conservation		12CM+6TD
		EC 904-EC6 : Méthodologie de l'évaluation de projets		12CM + 12TD
	UE905 : Projets culturels : de la conception à la médiation	EC 905-EC1 : Conception et ingénierie de projets culturels	6	10CM+10TD
		EC 905-EC2 : TIC appliquées à la médiation		12CM + 12TD
		EC 905-EC3 : Médiations et images animées (cinéma, audiovisuel, jeux vidéos)		10CM + 8TD
EC 905-EC4 : Problématiques du commissariat d'exposition		6CM + 6TD		
EC 905-EC5 : Conférences, rencontres avec des professionnels		10CM + 10TD		
S10	UE1001 Mémoire	PRJ 1001-EC1 Mémoire	15	
	UE1002 Stage	STG 1002-EC1 Stage (20 semaines)	15	

M2 Mise en scène et dramaturgie en Europe

responsable pédagogique : Marie Urban

	Intitulés UE	Intitulés EC	EC TS	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	20TD
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Droit et économie du spectacle vivant	EC 903-EC1 : Politiques culturelles comparées en Europe	3	12TD/12CM
		EC 903-EC2 : Montage de projets scéniques		12hTD
	UE904 : Histoire et esthétique des arts de la scène	EC 904-EC1 : Dramaturgies	9	24CM
		EC 904-EC2 : Théories de l'acteur		24CM
		EC 904-EC3 : Théâtre et interculturalité		24CM
		EC 904-EC4 : Esthétiques scéniques		24CM
	UE905 : Ateliers	EC 905-EC1 : Interprète dans un contexte européen	9	36TD
		EC 905-EC2 : Écritures et dramaturgie de plateau		36TD
EC 905-EC3 : Pédagogie théâtrale / Theaterpädagogik		36TD		
S10	UE1001 Mémoire	PRJ 1001-EC1 Mémoire	15	
	UE1002 Stage	STG 1002-EC1 Stage (20 semaines)	15	

M2 édition musicale et musicologie

responsable pédagogique : Pierre Pascal

	Intitulés UE	Intitulés EC	ECTS	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	24TD (mutualisé M1)
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Notation musicale et paléographie	EC 903-EC1 : Philologie et paléographie avant 1600	6	18TD
		EC 903-EC2 : Philologie et paléographie après 1600		18TD
		EC 903-EC3 : édition numérique		12TD
	UE904 : Droit et gestion du patrimoine musical	EC 904-EC1 : Aspects de l'édition phonographique	6	18TD
		EC 904-EC2 : Propriétés intellectuelle et musique		12CM
		EC 904-EC3 : Histoire et gestion des fonds musicaux		18TD
		EC 904-EC4 : Traitement bibliothéconomique des fonds musicaux		18CM
	UE905 : Valorisation et diffusion de sources musicales	EC 905-EC1 : études de sources	9	18CM
		EC 905-EC2 : Rédaction de textes musicologiques		18CM
		EC 905-EC3 : Gravure musicale		18CM
EC 905-EC4 : Edition critique		18CM		
S10	UE1001 Mémoire	PRJ 1001-EC1 Mémoire	15	
	UE1002 Stage	STG 1002-EC1 Stage (8 semaines)	15	

M2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel

responsables pédagogiques : Caroline Renouard, Fanny Beuré

	Intitulés UE	Intitulés EC	ECT S	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	20TD (mutualisé EMC)
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Arts et industries culturelles	EC 903-EC1 : Sociologie des arts et de la culture	9	12CM+6TD (mutualisé EMC)
		EC 903-EC2 : Historiographie du cinéma		12CM+6TD
		EC 903-EC3 : Histoire de la cinéphilie et des cinémathèques		12CM+6TD
		EC 903-EC4 : Esthétique du cinéma		12CM+6TD
		EC 903-EC5 : Expertise culturelle : méthodes d'analyse		18CM
		EC 903-EC6 : Conférences, rencontres et sorties pédagogiques		18TD
	UE904 : Étude de la filière cinématographique et audiovisuel	EC 904-EC1 : Économie du cinéma et de l'audiovisuel	6	12CM
		EC 904-EC2 : Droit et administration		18TD
		EC 904-EC3 : Étude des marchés et des publics		18TD
		EC 904-EC4 : Marketing et communication		18TD
	UE905 : Pratiques de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel	EC 905-EC1 : Métiers de la distribution	6	18TD
		EC 905-EC2 : Métiers de l'exploitation		18TD
		EC 905-EC3 : Médiations des images animées (cinéma, audiovisuel, jeux vidéo)		18TD (mutualisé EMC)
		EC 905-EC4 : Diffusion « non commerciale » (festivals, associations, etc.)		18TD
		EC 905-EC5 : Diffusion domestique (édition, télévision, VOD, SVOD)		18TD
		EC 905-EC6 : Préservation et valorisation des archives films et non-films		18TD
S10	UE1001 Mémoire	PRJ 1001-EC1 Mémoire	15	
	UE1002 Stage	STG 1002-EC1 Stage (20 semaines)	15	

M2 Arts plastiques et théories critiques

responsables pédagogiques : Bruno Trentini, Claire Lahuerta

	Intitulés UE	Intitulés EC	ECT S	Heures
S9	UE901 : Langue et internationalisation (tronc commun)	EC 901-EC1 : Langue vivante appliquée aux arts	3	24TD
	UE902 : Initiation à la recherche (tronc commun)	EC 701-EC1 : Séminaire de recherche en arts	6	18CM (mutualisé M1)
	UE903 : Approches théoriques de l'art	EC 903-EC1 : Arts et transversalité	6	24CM
		EC 903-EC2 : L'artiste sans œuvre : une éthique minimale		16CM+8TD
		EC 903-EC3 : Autonomie et mondialisation de l'esthétique		24CM
	UE904 : Méthodologies de la recherche en art	EC 904-EC1 : Méthodologies critiques de la recherche en art	6	16CM+8TD
		EC 904-EC2 : Pratiques artistiques socialement engagées		16CM+8TD
	UE905 : Créations et pratiques artistiques contemporaines	EC 905-EC1 : Art et pratiques militantes et situées	9	16CM+8TD
		EC 905-EC2 : Atelier de recherche création		12CM+12TD
EC 905-EC3 : Écocritique des arts plastiques		16CM+8TD		
S10	UE1001 : Pratiques de la recherche	PRJ 1001-EC1 : Mémoire	21	
		EC 1001-EC2 : Recherche et création en art		18CM+18TD
	UE1002 : Stage	STG 1002-EC1 : Stage (8 semaines)	9	

MCC GENERALES

Les Règles générales des Modalités Contrôle des Connaissances sont consultables sur le site de l'UFR ALL.

Les trois différents types d'examens :

- CC : le Contrôle Continu : a lieu pendant les heures de cours, et ne fait donc pas l'objet d'un affichage. Il est entièrement géré par l'enseignant.
- EA : Examen Anticipé organisé en dehors de la session officielle des examens terminaux
- ET : l'examen terminal est organisé par le service scolarité et a lieu pendant les semaines prévues à cet effet.

Les MCC du Master Arts (c'est-à-dire le type d'épreuves prévus pour chaque enseignement) sont consultables sur le site de l'UFR.

QUESTIONS RELATIVES AUX STAGES

À qui dois-je m'adresser pour toutes questions relatives aux stages et au déroulement de l'année universitaire ?

Mme Cailotto, secrétaire du département Arts

Mail : marie.cailotto@univ-lorraine.fr

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à

16h00 Tél : 03 72 74 76 90

Comment obtenir ma convention de stage ?

La convention doit être réalisée sur votre Espace Numérique de Travail (ENT). Vous devez remplir les différents champs demandés puis la plateforme génère automatiquement la convention. Lors de la création de votre convention, une notice préparatoire vous est proposée. Cette fiche n'est pas obligatoire et ne fait pas office de convention. Elle peut être envoyée à la structure d'accueil du stage afin que le tuteur professionnel puisse remplir certaines informations spécifiques qui permettront de remplir la convention. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer cette notice préparatoire à votre enseignant·e-référent·e.

Une fois la convention complétée et finalisée, elle doit être imprimée et photocopiée **en trois exemplaires** avant de recevoir les signatures. Les trois exemplaires devront ensuite être signés par chacune des personnes concernées : le·la stagiaire, la structure d'accueil, l'enseignant·e-référent·e et le·la directeur·trice de l'UFR ALL Metz. Aucune convention portant une signature scannée ou photocopiée ne sera recevable : les trois exemplaires signés doivent impérativement être des originaux. Seul le modèle de convention de l'Université de Lorraine peut être validé par l'administration. Aucun autre modèle de convention de stage ne sera accepté.

Si vous ne trouvez pas le nom de votre enseignant·e-référent·e lors de la constitution de votre convention, vérifiez bien l'orthographe du nom recherché, en particulier au niveau des accents. Tous les enseignant·es-chercheur·es titulaires sont référencé·es sur la plateforme.

En cas de service civique, il n'est pas nécessaire de réaliser une convention de stage. Le contrat signé dans le cadre du service civique est suffisant.

Dans quel ordre doit-on faire signer la convention ?

Vous signez en premier les trois exemplaires originaux puis l'employeur et le·la tuteur·trice de stage (parfois identique) signent en premier. Vous devez ensuite faire signer les trois exemplaires originaux à votre référent·e à l'université ou tuteur·trice pédagogique (généralement, il s'agit de votre directeur ou directrice de mémoire). N'importe quel membre titulaire du département Arts peut signer vos conventions (les chargé·es de cours, doctorant·es et ATER ne peuvent pas signer). Une fois toutes ces signatures obtenues, vous devez déposer vos conventions auprès de Marie Cailotto qui les fera approuver et signer par la direction de l'UFR ALL. Vous serez prévenu une fois que les trois exemplaires de votre convention auront été signés pour venir les récupérer à l'UFR. Un exemplaire est conservé par l'université, un exemplaire vous revient et le dernier doit être remis à votre employeur avant le début du stage. Si votre référent·e universitaire n'est pas disponible au moment de la signature, vous pouvez déposer vos trois exemplaires originaux à l'accueil de l'UFR en précisant le nom de votre référent·e pédagogique. Ce dernier peut ainsi les récupérer dans son casier, les signer et les transmettre directement à Marie Cailotto.

IMPORTANT : la signature ne peut pas être réalisée de manière numérique, et toutes les signatures doivent avoir été portées sur la convention en amont du début du stage. Prévoyez un temps suffisant en amont.

Puis-je effectuer deux stages ?

Oui, mais la durée du premier stage réalisé doit être obligatoirement inférieure à 3 mois. L'administration considère ainsi que le stage est en dessous du minimum fixé et accepte donc de créer une seconde convention pour un second stage qui devra quant à lui durer 3 mois minimum. Si l'étudiant·e effectue 2 stages, il/elle peut rédiger un rapport pour les deux stages (deux rapports distincts ou une synthèse des deux rapports dans un même document) ou n'en choisir qu'un seul.

Puis-je effectuer un service civique à la place de mon stage ?

Oui, sans restriction de durée (un contrat au-delà de 6 mois est possible), mais toujours en respectant la date de rendu du mémoire et du rapport de stage, même si vous êtes encore en service civique lors de la date de rendu.

Dans le cas d'un service civique, il n'est pas nécessaire de réaliser une convention de stage. Le contrat de service civique protège juridiquement l'étudiant·e.

Comment rendre mon mémoire et mon rapport de stage ?

Vous devez remettre deux exemplaires papiers de votre mémoire et de votre rapport de stage à votre directeur ou directrice de recherche. Vous devez également lui envoyer une version en PDF du mémoire et du rapport de stage. Si lors de l'envoi vous connaissez déjà le second lecteur ou la seconde lectrice de votre mémoire, vous pouvez directement lui envoyer une version PDF.

Le rapport de stage doit être accompagné de la fiche d'évaluation (distribuée lors de la prérentrée) remplie et signée par votre employeur.

Le recto verso est autorisé et fortement recommandé.

Où rendre mon mémoire et mon rapport de stage ?

Vous devez déposer vos travaux à l'accueil de l'UFR Arts, Lettres et Langues (ALL-Metz) en mentionnant le nom de votre directeur ou directrice de recherche. Les documents seront déposés dans le casier de l'enseignant·e concerné·e qui se chargera de le transmettre au second lecteur ou à la seconde lectrice.

Si l'UFR ALL est fermée lors de la date de remise du mémoire ou si vous ne pouvez vous rendre sur place, vous pouvez envoyer les deux exemplaires à l'adresse suivante en indiquant le nom de votre directeur ou directrice de mémoire :

Mr ou Mme ...

UFR Arts, Lettres et Langues - Université de Lorraine

Ile du Saulcy

57000 Metz

Si votre directeur ou directrice de mémoire n'est pas rattaché·e à l'UFR ALL Metz, indiquez l'adresse correspondante (voir sur le site de l'Université de Lorraine).

Est-il possible de coupler le mémoire et le rapport de stage dans un seul document ?

Ce cas de figure est possible et se traite au cas par cas. Il dépend de votre sujet de recherche, de votre lieu de stage et, surtout, de l'avis de votre directeur ou directrice de mémoire. Quel que soit la formule adoptée, le nombre minimum de pages reste inchangé.

Quelles sont les consignes du rapport de stage ?

Le rapport de stage suit généralement le plan suivant :

- I. Présentation de la structure d'accueil et des missions qui vont être confiées au stagiaire
- II. Déroulement effectif du stage : description analytique du quotidien du stagiaire, des évènements notables, des missions/tâches réalisées (ou non), des missions/tâches supplémentaires, etc.
- III. Bilan du stage : analyse argumentée de ce qui a fonctionné ou non dans/avec la structure d'accueil ainsi qu'une autoanalyse du stagiaire (compétences acquises, à acquérir, limites observées, perspectives envisagées à partir de ce bilan, etc.).

La note du stage a le même coefficient que la note du mémoire. Les deux notes obtenues constituent la moyenne de l'UE.

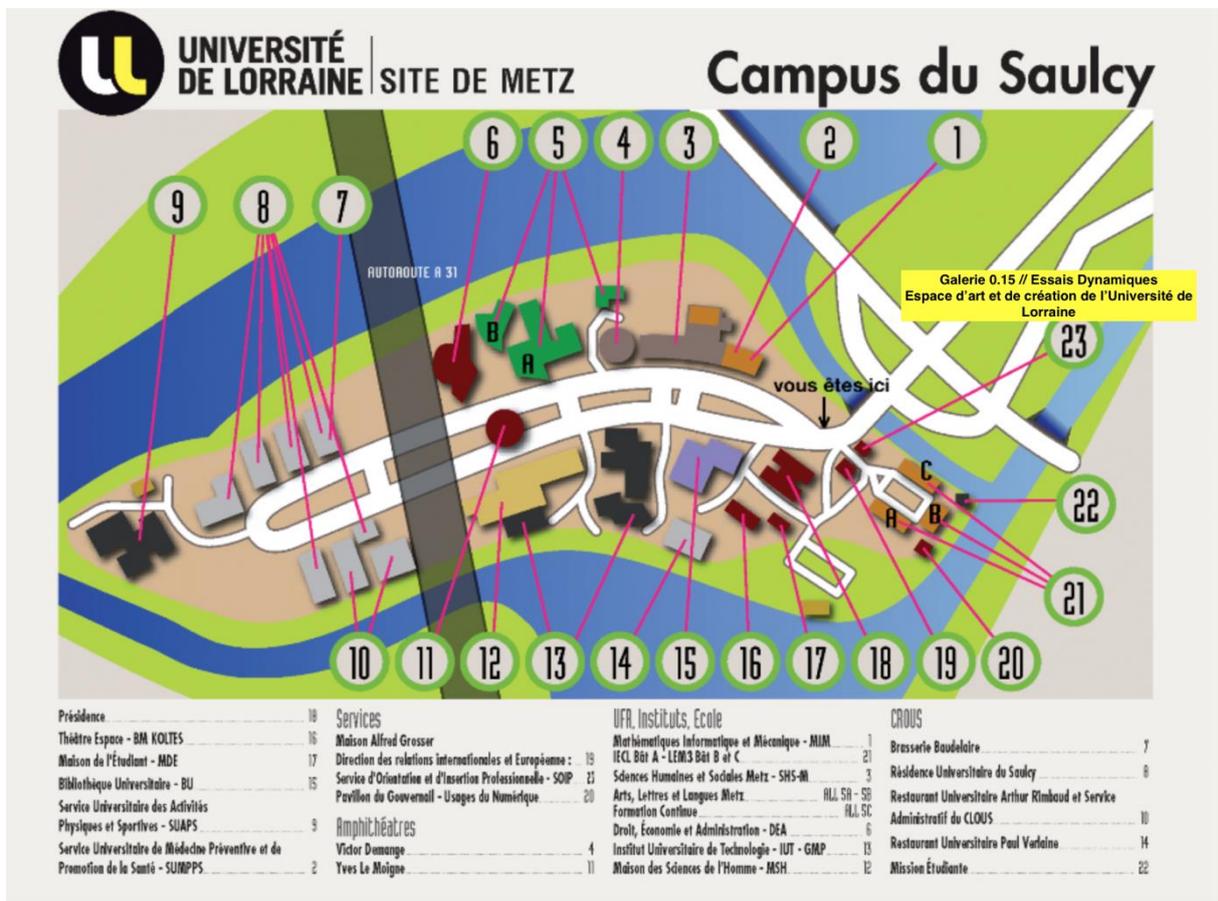
Le rapport de stage est évalué par le ou la directrice de mémoire et par le ou la seconde lectrice. Le·a tuteur·rice professionnel·le peut participer à la soutenance si le·a directeur·rice de mémoire donne son accord. Dans ce cas, il ou elle a un avis consultatif, exclusivement sur le rapport de stage et non sur le mémoire.

ACCES CAMPUS, UFR ALL ET GALERIE 0.15 // ESSAIS DYNAMIQUES

UFR Arts, Lettres et Langues (ALL)

Bâtiment A (point 5 sur la carte)

L'université de Lorraine - Metz est bien desservie à partir de la gare TGV de Metz-centre via le tram Mettis (direction Saulcy - arrêt Saulcy - le campus de Metz de l'U. de Lorraine est située sur l'île du Saulcy) qui circule toutes les dix minutes (durée de voyage 10 minutes, coût du billet aller 1,90 euros).



EMPRUNT DE MATERIEL AUDIOVISUEL

Comment puis-je emprunter du matériel audiovisuel standard ?

Pour emprunter du matériel standard (hors caméra professionnelle), vous devez vous adresser à Régis Cael, responsable pédagogique du matériel (regis.cael@univ-lorraine.fr) **et** à David Clemens, responsable technique du matériel (david.clemens@univ-lorraine.fr), pour en demander l'autorisation. Vous devez remplir le formulaire disponible à l'accueil de l'UFR en version papier ou remplir une version numérique pour la joindre à votre demande par mail. Veillez à bien remplir chaque champ du formulaire et à cocher chaque élément dont vous avez besoin avant d'envoyer votre demande aux deux responsables du matériel.

Une fois l'autorisation obtenue, le matériel peut être retiré auprès de M. Clemens, au troisième étage du bâtiment A de l'UFR ALL du lundi au jeudi entre 8h30 et 9h puis entre 14h ou 14h30, et le vendredi entre 8h30 et 9h. Votre carte étudiante ou d'identité fera office de dépôt de garantie.

Le matériel est empruntable jusqu'à trois jours maximums. Pour un emprunt le weekend, vous devez retirer le matériel le vendredi matin et le rendre impérativement le lundi matin à l'ouverture de la permanence (8h30-9h).

Important : l'étudiant·e est responsable du matériel emprunté. En cas de détérioration ou de casse du matériel, il sera tenu responsable et devra prendre à sa charge les réparations ou le remplacement du matériel endommagé. Nous rappelons que l'assurance de responsabilité civile peut couvrir les étudiant·es dans ce cas de figure.

La responsabilité de l'étudiant·e s'applique pour tous prêts de matériel en dehors des heures de cours (donc sans responsable pédagogique), y compris lorsqu'il s'agit de tourner dans le cadre d'un exercice demandé en cours. Le matériel n'est pas assuré en dehors du cadre des cours et en dehors de l'établissement.

Comment puis-je emprunter le kit de tournage professionnel ?

Les modalités de prêts sont les mêmes que celles indiquées pour le matériel standard (ci-dessus) mais des pièces supplémentaires doivent être fournies lors du prêt, notamment une attestation de responsabilité civile. Pour ce type de prêt, vous devez prendre directement contact avec Mr David Clemens, M. Régis Caël et M. Léo Souillés-Debats.

BROCHURE DE PRESENTATION DU MASTER 1 ARTS

Semestre 1

UE701 : Initiation à la recherche (tronc commun)

701. EC1 : Séminaire de recherche en arts (18h)

Enseignant·e(s) : Dimitri Vezyroglou

Présentation : Ce séminaire sera centré sur les processus par lesquels certains objets artistiques et culturels sont passés, aux XX^e et XXI^e siècles, de la sphère illégitime du divertissement populaire à la dignité de la culture légitime. Ce processus de légitimation sera envisagé sous différents angles : l'artification, l'institutionnalisation, la normalisation, mais aussi la patrimonialisation. Le cas inaugural du cinéma servira de point de départ pour modéliser ces différentes approches, qui seront ensuite appliquées à d'autres objets dans les domaines de la musique, des arts scéniques, des arts visuels ou des arts numériques. On évoquera également le cas de trajectoires inverses, qui ont vu des objets autrefois légitimes être dénigrés, marginalisés voire tomber dans l'oubli.

UE702 : Méthodologie (tronc commun)

702. EC1. Méthodes et concepts : écriture du mémoire (12h)

Enseignant·e(s) : Fabrice Montebello

Présentation : Ce cours constitue une initiation aux méthodes de la recherche universitaire. Il donne tous les outils méthodologiques nécessaires pour définir un sujet de recherche, constituer une problématique, écrire un paragraphe, trouver les arguments pour rédiger un texte argumenté, poser des questions problématisées autour d'un objet, élaborer un plan, définir un corpus, savoir écrire sans faute d'orthographe, savoir rédiger un titre...

702. EC2. Outils de spécialisation (1 au choix) (18h)

Arts plastiques

Enseignant·e(s) : Anne-Laure Vernet

Présentation : Ce cours accompagne l'étudiant.e dans la maîtrise de méthodologies propres à la Recherche-création. Dans le cadre d'un axe thématique assez vaste (par exemple : « Transitions », « Symbioses », ou « Réactiver et Re-visiter »), l'étudiant.e s'engage dans une pratique plastique personnelle, investie et réflexive, et dans sa théorisation. Le volet théorisation de la recherche plasticienne fait l'objet d'une production de texte court mais problématisé, en appui sur une sélection de références artistiques et théoriques.

Projets culturels

Enseignant·e(s) : Catherine Bourdieu / Oranie Abbès

Présentation : Cet enseignement permet de comprendre les spécificités d'un mémoire en Projets culturels, dont la première est de connaître les différentes approches pour l'étude d'un projet dans le domaine culturel. On y aborde les questions méthodologiques de la mise au point du sujet, la formulation de la problématique, la recherche des sources (orales et écrites) et la réalisation d'une bibliographie, leur exploitation, la conception du plan et l'écriture.

Réf. biblio : VAUCLARD Claude, « Les événements culturels : essai de typologie », *Culture études*, 2009/3, p. 1-8.

Arts de la scène

Enseignant·e(s) : James Carlioz

Présentation :

Musicologie

Enseignant·e(s) : Cécile Quesney

Présentation : Ce cours aborde les problématiques liées à la définition, à la présentation et au traitement d'un sujet de recherche tout en fournissant les outils et méthodes actuel-le-s de la recherche en musicologie (catalogues, bases de données, bibliothèques numériques, normes rédactionnelles et éditoriales, etc.).

Cinéma

Enseignant·e(s) : Fanny Beuré

Présentation :

UE703 : Approche épistémologique (2 EC au choix) 24h

703.EC1 : Anthropologie du spectacle ; arts, cinéma, théâtre

Enseignant·e(s) : Fabrice Montebello

Présentation :

703. EC2 : Arts plastiques et poïétique

Enseignant·e(s) : Ophélie Naessens et Aurélie Michel

Présentation : Ce cours est dévolu à l'étude théorique et expérimentale des processus de création à l'oeuvre dans les pratiques artistiques contemporaines, à partir d'exemples concrets d'expositions et de productions plastiques.

703. EC2 : Littérature artistique

Enseignant·e(s) : Catherine Bourdieu

Présentation : Présentation et étude, grâce à différents types de documents (archives, textes, oeuvres) des grands courants théoriques qui accompagnent la création artistique, de la Renaissance au XXe siècle.

703. EC4 : Épistémologie et histoire de la musicologie

Enseignant·e(s) : Kevin Roger

Présentation : Ce cours est conçu comme un atelier de lecture et de discussion autour de grandes orientations prises par la musicologie dans les dernières décennies. Pour ce faire, nous mettrons en regard des textes théoriques généralistes avec différentes études de cas. Nous analyserons comment certains objets, questionnements et méthodologies émergent de contextes intellectuels spécifiques. Nous mettrons un accent particulier sur les liens entre la musique et d'autres disciplines (histoire de l'art, cinéma, sociologie, anthropologie, informatique, entre autres). Ce cours permettra donc non seulement de distinguer des tendances scientifiques singulières ou pluridisciplinaires, mais aussi de développer un regard critique à leur égard. Il permettra également aux non-musicologues d'inclure la musique dans leur champ de vision, en lien avec leur discipline. Ce cours peut être suivi sans connaissances théoriques musicales ou musicologiques particulières.

703. EC5 : Espaces de l'art

Enseignant·e(s) : Martine Maléval

Présentation :

703. EC6 : Théorie du cinéma

Enseignant·e(s) : Dimitri Vezyroglou

Présentation : Ce séminaire consistera en un passage en revue historicisé et problématisé des différentes approches historiennes du film et du fait cinématographique en regard des approches théoriques et esthétiques. Il s'agira, en particulier, de distinguer les approches liées à une analyse historique du film de celles cherchant à constituer le cinéma en objet à part entière d'une histoire sociale et culturelle. Le séminaire visera ainsi à accompagner les étudiant.es dans l'orientation épistémologique de leur recherche.

UE704 : Qualité & Innovations artistiques (2 EC au choix) (24h)

704. EC1 : Approche contemporaine de la scénographie

Enseignant·e(s) : Chantal Guinebault et Lauriane Macherey

Présentation : Partie de Lauriane Macherey : Ce cours propose un panorama de la scénographie actuelle avec un grand S, allant de l'exposition à l'évènementiel en passant par la question du numérique. Il s'agira de découvrir des concepts et des réalisations scénographiques pour mieux comprendre les enjeux actuels de ce domaine. Ce cours permettra également une première approche des pratiques et techniques utilisées en scénographie. Les références multiples exposées seront une amorce pour ceux qui souhaitent s'inscrire en Master 2 Arts de l'exposition et scénographies. (À noter que la partie concernant la scénographie des arts du spectacle sera abordée dans l'autre partie du cours)

Bibliographie :

Freydefont, Marcel ; Muston, Susanna ; Gangloff, Emmanuelle, *Scénographier l'art*, Canopé éditions, 2015.

Locker, Pam, *Conception d'exposition*, coll. Les essentiels, Ed. Pyramyd, Paris, 2011

Meshet, Lynne, *Design commercial*, Pyramyd, 2011

Krauel, Jacobo, *Nouveaux stands d'expositions*, Links International, 2013 Broto,

Carles, *Architecture d'expositions*, Links International, 2015

Freydefont, Marcel, *Scénographes en France (1975-2015), diversité et mutations*, Actes Sud, 2015 Osty,

Jaqueline, *Scénographie des plaisirs urbains*, Parenthèses, 2021

704. EC2 Histoire et esthétique du cinéma

Enseignant·e(s) : Caroline Renouard

Présentation : À travers une analyse de différentes études de cas illustrant des transformations technologiques, esthétiques et institutionnelles du cinéma, ce cours vise à comprendre pourquoi la disparition du cinéma est régulièrement annoncée depuis la naissance même de cet art, et d'autant plus à l'ère numérique. En mettant un accent particulier sur les enjeux ontologiques, nous discuterons la manière dont certains historien·ne·s et théoricien·ne·s ont questionné la définition de la nature même du cinéma. Une introduction à des approches historiographiques permettront aussi de réfléchir à l'écriture actuelle de l'histoire du cinéma dit « des premiers temps » (1895-1912) et la manière dont ont été invisibilisées et mises en lumière certaines personnalités (Georges Méliès, Alice Guy, Segundo de Chomón) et certaines pratiques de la création cinématographique au cours des dernières années, réactivées notamment par les nouvelles technologies médiatiques.

704. EC3 : Corps, espace, image dans le spectacle vivant

Enseignant·e(s) : Deborah Bucchi

Présentation : Agencements des corps, de l'espace et de l'image dans les formes scéniques contemporaines européennes (danse, théâtre, opéra)

Corps, espace et image (mentale, acoustique, visuelle) sont les composantes essentielles des expériences polysensorielles que sont les performances théâtrales. On se demandera comment s'articulent ces composantes dans les formes scéniques contemporaines d'Europe de l'Ouest, caractérisées par la recherche d'une attention de type écologique à l'espace, par la réhabilitation de la corporalité, et par la volonté de créer une expérience tout à la fois sensorielle et imaginaire, commune et individuelle. On tiendra compte du contexte historique et cosmologique dans lequel s'inscrivent les formes scéniques contemporaines européennes, celui d'une culture de tradition monothéiste, où a primé le régime du visuel et du texte. On s'appuiera pour cela sur une étude de cas (danse, théâtre, opéra) éclairée par la littérature des sciences sociales (en particulier l'histoire, l'anthropologie et la philosophie) parfois mobilisée par les artistes, et par la comparaison avec l'articulation du corps, de l'espace et de l'image dans des performances théâtrales non européennes.

Bibliographie indicative (une bibliographie par séance sera transmise à la rentrée)

Bénédicte Boisson, Laure Fernandez, Eric Vautrin, *Le cinquième mur. Formes scéniques contemporaines et nouvelles théâtralités*, Dijon, Les presses du réel, 2021

Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Editions du Seuil, 2014.

André Helbo, Catherine Bouko, Élodie Verlinden, « Théâtre et spectacle vivant. Mutations contemporaines », *Revue internationale de philosophie*, 2011/1 (n° 255), p. 85-101. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2011-1-page-85.htm>.

David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, 2008.

Julie Perrin, *Figures de l'attention. Cinq essais sur la spatialité en danse*, Dijon, Les presses du réel, 2012.

704. EC4 : Projets culturels, la question du patrimoine
Enseignant·e(s) : Caroline Oppus
Présentation :

704. EC5 : Histoire et enjeux de l'édition musicale
Enseignant·e(s) : Catherine Deutsch
Présentation : Ce cours propose un panorama de l'histoire de l'édition musicale depuis l'invention de l'imprimerie musicale vers 1500 jusqu'à nos jours. On s'intéressera aux différentes inventions technologiques qui permirent d'accompagner l'évolution des pratiques musicales, aux enjeux financiers du marché de l'édition, ainsi qu'aux principes qui guidèrent, à chaque époque, l'établissement du texte musical. Une attention particulière sera portée à l'histoire des éditions critiques depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à l'ère numérique. Ce cours permettra également d'acquérir des connaissances plus pratiques, comme les techniques de pliage du papier, la gravure sur plaque, ou l'encodage numérique. Ce cours peut être suivi sans connaissances théoriques musicales particulières.

704. EC6 : le corps spectatorial en arts plastiques
Enseignant·e(s) : Bruno Trentini
Présentation : comme son nom l'indique, ce cours propose d'étudier le corps des spectateurices, un corps en situation d'expérience esthétique.
Tout en abordant la création artistique contemporaine à partir de différents médiums des arts plastiques (installation, vidéo, street art, etc.), mais aussi plus ponctuellement de la danse, du théâtre et du cinéma, le cours est l'occasion de cibler des processus précis comme l'empathie, le vertige ou encore la relation entre la perception et l'action dans les expériences immersives.
Le cours est évalué aussi bien par un travail théorique que par un travail de création artistique mobilisant le corps spectatorial.

705. Langue et internationalisation de la formation (tronc commun) 24h

705. EC1 : Langue vivante appliquée aux arts
Enseignant·e(s) : Raphaël Paulian
Présentation :

Semestre 2

UE 801. Initiation à la recherche (tronc commun)

801. EC1 Séminaire de recherche en arts (tronc commun) 18h

Enseignant·e(s) : Dimitri Vezyroglou
Présentation : Ce séminaire sera centré sur les processus par lesquels certains objets artistiques et culturels sont passés, aux XX^e et XXI^e siècles, de la sphère illégitime du divertissement populaire à la dignité de la culture légitime. Ce processus de légitimation sera envisagé sous différents angles : l'artification, l'institutionnalisation, la normalisation, mais aussi la patrimonialisation. Le cas inaugural du cinéma servira de point de départ pour modéliser ces différentes approches, qui seront ensuite appliquées à d'autres objets dans les domaines de la musique, des arts scéniques, ou des arts numériques, entre autres. On évoquera également le cas de trajectoires inverses, qui ont vu des objets autrefois légitimes être dénigrés, ridiculisés voire tomber dans l'oubli.

801. EC2 : Accompagnement du projet personnel (1 EC au choix) 18h

Arts plastiques

Enseignant·e(s) : Claire Lahuerta

Présentation : Il s'agira dans le cadre de ce TD de déployer une pratique plastique personnelle, adossée à la

recherche menée via le mémoire, ou accompagnant la progression de celui-ci. Le travail sera suivi par étapes et devra aboutir à une proposition cohérente, investie, problématisée et mise en espace.

Projets culturels

Enseignant·e(s) : Catherine Bourdieu
Présentation : Renseignée au premier cours.

Cinéma

Enseignant·e(s) : Fanny Beuré
Présentation : Renseignée au premier cours.

Arts de la scène

Enseignant·e(s) : Chantal Guinebault
Présentation : Renseignée au premier cours.

Musicologie

Enseignant·e(s) : Catherine Deutsch
Présentation : Ce cours accompagne l'étudiant dans la production d'un texte (mémoire ou rapport de stage), lui apporte un soutien dans la maîtrise des méthodologies et problématiques musicologiques tout en l'aidant à organiser une pensée rigoureuse, problématisée et claire et à développer un esprit critique appliqué aux sources.

UE 802. Développement culturel local (2 EC au choix) 24h

802. EC1 : Cinéma italien (1964-1984) et Festival de Villerupt

Enseignant·e(s) : Fabrice Montebello
Présentation : Renseignée au premier cours.

802. EC2 : Théâtre et écriture

Enseignant·e(s) : Marie Urban

Présentation : Ce cours sera consacré à la diversité des processus de création dans le spectacle vivant contemporain. Comment s'écrit le théâtre d'aujourd'hui ? À partir d'un texte dramatique ou d'autres matériaux ? Avec un metteur en scène ou de manière collective ? Cette approche nous permettra d'aborder le rapport au réel, la création partagée, les écritures de plateau, les pratiques documentaires et politiques sur les scènes d'aujourd'hui.

Bibliographie :

BOISSON, Bénédicte, FERANDEZ, Laure, VAUTRIN, Éric, *Formes scéniques contemporaines et nouvelles théâtralités*, Les presses du réel, 2021.

DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud, 2010.

DANAN, Joseph, *Absence et présence du texte théâtral*, Arles, Actes Sud, 2018.

TACKELS, Bruno, *Les Écritures de plateau. Etat des lieux*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2015.
MALZACHER, Florian (dir.), *Not just a mirror. Looking for the political theatre of today*, Berlin, Alexander Verlag, 2015.

RUSET, Séverine, HAMIDI-KIM, Bérénice, *Troupes, compagnies, collectifs dans les arts vivants*, Paris, L'Entretemps, 2018.

802. EC3 : Penser l'espace de création

Enseignant·e(s) : Bruno Trentini

Présentation : ce cours propose de penser l'espace d'exposition comme un espace de création à investiguer par les artistes et l'attente spectatorielle comme un matériau à façonner. Les premières séances sont théoriques ; les dernières visent à préparer une exposition collective.

802. EC4 : Tourisme culturel et valorisation du patrimoine

Enseignant·e(s) : Dorothee Rachula

Présentation : renseignée au premier cours

802. EC5 : Institutions musicales et patrimoine

Enseignant·e(s) : Olivier Schmitt

Présentation : Étude des institutions liées aux différents aspects de l'activité musicale en France et en Lorraine (concert, théâtre lyrique et enseignement) dans un cadre patrimonial.

802. EC6 : Workshops en arts plastiques

Enseignant·e(s) :

Présentation :

UE 803. Arts, textes & Société (2 EC au choix) 24h

803. EC1 : Histoire de l'éducation à l'image

Enseignant·e(s) : Léo Souillés-Debats

Présentation : ce cours se propose d'explorer les liens entre cinéma, éducation et enseignement depuis la création du cinématographe (1895) jusqu'à la fin du XXe siècle. Le contexte contemporain (XIXe siècle) sera quant à lui abordé en Master 2, dans le cadre du cours intitulé « Médiation des images animées », un enseignement commun aux parcours « Expertise et médiation culturelle » et « Métier de la transmission du cinéma ».

Bibliographie indicative :

BORDE Raymond, *Les Offices du cinéma éducateur et la survivance du muet (1925-1940)*, Lyon, PUL, 1992.

GAUTHIER Christophe, *la Passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*, Paris, AFRHC/École des Chartes, 1999.

HAMERY Roxane, *Ténèbres empoisonnées ? Cinéma, jeunesse et délinquance de la Libération aux années 1960*, Paris, AFRHC, coll. « Histoire culturelle », 2017.

HAMERY Roxane, *Des écrans pour grandir. Films et séances cinématographiques pour la jeunesse (années 1910-1970)*, Paris, AFRHC, coll. « Histoire culturelle », 2022.

LABORDERIE Pascal, *le Cinéma éducateur laïque*, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2015.

LEVENTOPOULOS Mélisande, *les Catholiques et le cinéma. La construction d'un regard critique (France, 1895-1958)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2014.

SOUILLES-DEBATS Léo, *La culture cinématographique du mouvement ciné-club. Une histoire de cinéphilies (1944-1999)*, Paris, AFRHC, coll. « Histoire culturelle », 2017.

803. EC2 : Théâtre et mise en scène

Enseignant·e(s) : Roxane Martin

Présentation : Le cours part d'une problématisation du mot « mise en scène » apparu dans le vocabulaire dramatique français au tout début du XIXe siècle. Tout en isolant les enjeux esthétiques, politiques et idéologiques qui accompagnent la naissance de la mise en scène comme discipline artistique autonome, il analyse ensuite, toujours dans une perspective critique, les textes théoriques de Perrin, Sarcey, Antoine, Zola, Quillard, Jullien, Craig, Meyerhold, Copeau, les membres du Cartel et Vilar en les confrontant à la pratique théâtrale de leur époque. Il engage ensuite une réflexion épistémologique sur la fabrique de l'histoire de la mise en scène en confrontant ces discours avec d'autres, plus récents, produits autour des notions de « performance », « écriture de plateau », « post-dramatique ».

Bibliographie (qui sera complétée en cours) :

BARBÉRIS, Isabelle, *Théâtres contemporains. Mythes et idéologies*, PUF, 2010.

BOISSON, Bénédicte, FOLCO, Alice, MARTINEZ, Ariane, *La mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, PUF, 2010.

LEHMANN, Hans-Thies, *Le Théâtre post-dramatique*, L'Arche, 2002.

MARTIN, Roxane, *L'émergence de la notion de mise en scène dans le paysage théâtral français (1789-1914)*, Classiques Garnier, 2014.

PAVIS, Patrice, *La mise en scène contemporaine, Origines, tendances, perspectives*, Armand Colin, 2007.

PLUTA, Izanella (dir.), *Metteur en scène aujourd'hui. Identité artistique en question ?*, PUR, 2017.
PROUST, Sophie (dir.), *Mise en scène et droits d'auteurs*, L'Entretemps, 2012.
VEINSTEIN, André, *La mise en scène théâtrale et sa condition esthétique*, Librairie théâtrale, 1992.

803. EC3 : Enjeux du corps dans les arts plastiques

Enseignant·e(s) : Olivier Goetz et Olivier Lussac

Présentation : (O. Goetz, 12h) : « Art et genre ». Il s'agit d'aborder la question de l'art sous l'angle du genre, au sens donné à ce terme par les « gender studies », « feminist- studies », « gay and queer studies », telles qu'elles se sont développées, au cours des dernières décennies, principalement au sein des universités anglo-saxonnes.

Bien que les arts plastiques soient au centre de la réflexion (l'art est-il genré ?), le cours se veut résolument pluri- voire trans-disciplinaire, n'hésitant pas à puiser dans le domaine de la littérature et dans celui des arts du spectacle (théâtre, danse, cinéma, chanson...).

Au-delà de la dimension esthétique du propos, c'est une question politique qui est posée : que dit l'art de l'inscription singulière ou collective des désirs et des identités dans des sociétés qui résistent, encore et toujours, à l'expression de ce qu'elles tiennent souvent pour l'expression d'une anormalité ?

Bibliographie

BAQUÉ, Dominique, *Mauvais Genre(s), érotisme, pornographie, art contemporain*, Paris, Éditions du Regard, 2002
BOURCIER, Marie-Hélène, *Queer zone, politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001, réédition aux éditions Amsterdam en 2006 ; *Queer Zones 2*, Paris, La Fabrique, 2005 ; *Queer Zones 3, Identités, Cultures, Politiques*, Paris, éd. Amsterdam, 2011.

BUTTLER, Judith, *Trouble dans le genre, le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006
[Catalogues d'exposition] *Fémininmasculin, le sexe de l'art*, Paris, Centre Pompidou, Gallimard Electa, 1995 ;
Elles@CentrePompidou, *Artistes femmes dans les collections du MNAM-CCI*, Paris, Centre Pompidou, 2009.

ERIBON, Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Essais », 2012
FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*, t. I à III, Paris, Gallimard, 1976-1984

JOUANNAIS, Jean-Yves, *L'Idiotie. Art, vie, politique, méthode*. Paris, B.A.M., 2003

LAQUEUR, Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992

LAURETIS, Teresa de, *Théorie queer et cultures populaires, de Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007.

TAMAGNE, Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe*, Berlin, Londres, Paris, 1919-1939, Paris, Seuil, 2000.

WITTIG, Monique, *La Pensée straight*, Paris, Balland, 2001

Présentation et bibliographie de la partie d'Olivier Lussac : Renseignées lors de la première séance

803. EC4 : Projets culturels : de la conception à la réception

Enseignant·e(s) : Caroline Oppus

Présentation : renseignée au premier cours

803. EC5 : Édition et musicale

Enseignant·e(s) :

Présentation : Étude des règles de typographie musicale, de mise en page d'une partition et de mise en forme du texte musical, appliquées à l'utilisation de différents logiciels spécialisés soit dans la gravure musicale, soit dans l'édition. Réflexions sur le rôle et les impératifs du graveur et de l'éditeur, intermédiaires entre le compositeur et l'interprète.

803. EC6 : Intermédialités, théâtralité et réception

Enseignant·e(s) :

Présentation :

UE 804 : Mémoire (1 EC au choix)

804. EC1 : Mémoire

804. EC2 : Mémoire professionnel et stage (3 semaines)

UE 805 : Langue et internationalisation de la formation (tronc commun) 24h

805. EC1 : Langue vivante appliquée aux arts

